

CHARTRE SOBRIÉTÉ
DU GROUPE GETLINK



PROPOS LIMINAIRE

- › Getlink, en tant que **gestionnaire d'infrastructures de transport éco-responsable** s'est engagé depuis sa création à promouvoir des services de transport sobres en énergie et à s'inscrire dans une démarche de performance énergétique continue.
- › Les établissements français du Groupe **ne consomment pas de gaz** pour le chauffage des bâtiments ni pour le process industriel. Les engagements énergétiques repris dans cette charte se focalisent donc sur la consommation **d'électricité**.
- › Sur une consommation totale en France d'environ 470 GWh, près de **90%** de la consommation électrique du Groupe est utilisée **pour la traction des trains** (Concession Eurotunnel et fret ferroviaire Europorte). Par conséquent, **la consommation d'électricité du Groupe est une composante structurante de son activité** et n'est en aucun cas une charge d'exploitation ajustable.
- › De par sa mission de service public, Eurotunnel est engagé dans une **continuité de service** aux passagers et pour le fret sur le segment transmanche. Les actions mentionnées dans cette charte s'entendent **donc à niveau de service constant**.

CHARTRE SOBRIÉTÉ DU GROUPE GETLINK

Dimensions	Atouts énergétiques du Groupe et Actions mises en oeuvre	Gain supplémentaire attendu à l'horizon 2024
Mobilité durable	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Par nature les activités de transport du Groupe sont sobres en énergie par rapport à leurs alternatives : • Sur un trajet Eurostar : 17 fois moins énergivore que l'avion • Sur un trajet en Navette Eurotunnel : 6 fois moins gourmand que le trajet en ferries, ratio auquel il convient d'ajouter la différence de nature (hydrocarbure d'un côté, train électrique de l'autre) • Sur un trafic fret assuré par les trains Europorte : 6 fois moins gourmand que par la route 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Favoriser la mobilité durable pour tous les employés • Electrifier la flotte des véhicules professionnels (augmentation de la consommation électrique mais baisse des émissions de gaz à effet de serre et de particules) • Actualiser le plan de mobilité d'entreprise sur le site Eurotunnel et promouvoir les solutions à faible émission (covoiturage, transports en commun, accès cyclables sur et autour de la Concession) 	
Antigaspillage	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Diffuser et assurer l'appropriation par tous des gestes écoresponsables simples invitant à la modération des usages dans les bureaux et les ateliers (chauffage, éclairage hors sécurité, veille des appareils informatiques...). La diffusion à toutes les équipes du Groupe d'un guide de bonnes pratiques pour la sobriété au quotidien a été effectuée en Septembre dans le cadre de la Semaine du Développement Durable 2022. 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aligner les consignes de chauffage des bâtiments pilotés (bureaux, ERP) sur les recommandations nationales de 19°C. 	< 0.5 GWh
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Rejoindre le dispositif Ecowatt : en partenariat avec RTE, le Groupe a identifié des actions ponctuelles de réductions de consommation complémentaires sur certaines périodes afin de réduire ou de lisser les usages et passer ainsi les pics d'appel de charge sur le réseau national. 	
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Capitalisant sur sa première expérience de production d'énergie renouvelable (3 éoliennes ont été installées sur le site Eurotunnel en 2010), Eurotunnel s'est engagé dans le développement de projets photovoltaïques à grande échelle pour garantir de nouvelles capacités décarbonées ou réduire son appel de puissance sur le réseau grâce à de l'autoproduction. 	Plusieurs dizaines de GWh auto-produits ou insérés sur le réseau national à horizon 2024-2025
	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Dans le cadre de la politique Achats durables du Groupe, renforcer la prise en compte des solutions et des produits sobres dans le processus d'appel d'offres auprès de ses fournisseurs (sobriété en énergie, en fluides, en gaz à effet de serre, en eau et plus largement en ressources). 	Quantification en cours

CHARTRE SOBRIÉTÉ DU GROUPE GETLINK

Dimensions	Atouts énergétiques du Groupe et Actions mises en oeuvre	Gain supplémentaire attendu à l'horizon 2024
Efficacité Énergétique	<p>› Relampage LED : un remplacement systématique sur les équipements défectueux est en place, qui est complété d'un plan proactif d'installations de LED (2020-2024), orienté notamment sur l'éclairage extérieur du Terminal (remplacement des mâts, éclairage à la fréquentation...) (des gains autour de 0.5 GWh/an ont déjà été observés depuis le début du programme).</p>	2 GWh
	<p>› Mettre en place des conditions d'effacement contractuel avec RTE : le Groupe s'est engagé à réduire l'appel sur le réseau national jusqu'à 10 MW sur sollicitation du gestionnaire de réseau en cas de tension.</p>	0.5-2 GWh
	<p>› Ecoconduite :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Eurotunnel : Poursuivre l'écoconduite mise en place dans les trains depuis 2014, ce qui a permis de réduire de 4% la consommation énergétique annuelle dédiée à la traction. • Europorte : Réactiver l'éco-conduite dans les trains de fret grâce au logiciel Golden Rule. 	<ul style="list-style-type: none"> • Eurotunnel : pas de gain supplémentaire avant la mise en place de l'ERTMS¹ • Europorte : 0.5 GWh
	<p>› Réduire le nombre de trajets des navettes fret dans le Tunnel sous la Manche en optimisant le nombre de véhicules par navettes ainsi qu'en lissant les créneaux de départ. Entre 2019 et 2022, le gain d'énergie permis par ce levier a atteint 36 GWh.</p>	Un nouveau gain est attendu pour 2024. En valeur absolue, il dépendra de la fréquentation du Tunnel et des chargements.
	<p>› Optimiser le refroidissement du Tunnel sous la Manche : Le Groupe a modernisé en 2016 son système d'échange thermique permettant des gains de plusieurs GWh chaque année. De plus, un pilotage ajusté du refroidissement du Tunnel, dans le respect des procédures de sécurité, en modulant le débit de refroidissement permet au Groupe de gagner sur chaque année plusieurs GWh.</p>	Quantification en cours (potentiel gain au-delà de 2024 sous réserves de nouvelles modélisations)
	<p>› En capitalisant sur les audits énergétiques existants, lancer un plan structurel de modernisation des bâtiments (bâtiment passagers, bureaux, ateliers) afin de réduire les consommations des bâtiments historiques.</p>	Peu de gains escomptés avant 2024
	<p>› À travers l'interconnexion Eleclink entrée en fonction en mai 2022, Getlink s'engage également à poursuivre ses activités au service de la robustesse du réseau électrique en France et en Europe en permettant d'acheminer l'électricité là où elle est nécessaire le plus efficacement possible, dans un contexte de diversification des actifs de production des deux côtés de la Manche.</p>	

¹ European Rail Traffic Management System: système permettant l'interopérabilité des réseaux ; ce réseau devrait faciliter l'éco-conduite sur les plateformes Eurotunnel.

CHARTRE SOBRIÉTÉ DU GROUPE GETLINK

Dimensions	Atouts énergétiques du Groupe et Actions mises en oeuvre	Gain supplémentaire attendu à l'horizon 2024
Animation Pilotage	<ul style="list-style-type: none">› Les résultats obtenus par le Groupe et ses nouveaux engagements en matière énergétique et climatique ont été formalisés dans le Plan Environnement 2019-2021. L'objectif quantitatif de réduction de gaz à effet de serre de 30% d'ici 2025 s'appuie d'ailleurs principalement sur des leviers de sobriété d'usage de l'énergie sous toutes ses formes.› Un plan de modernisation des outils de comptage a été lancé. Il permettra un pilotage plus fin et plus agile des consommations électriques (ainsi que pour les autres fluides : eau et gaz) afin d'engager des actions de performance énergétique à fort impact (dans le cadre du décret « tertiaire », le Groupe indique dès Septembre les objectifs de réduction de consommation qu'il applique à ses bureaux et ses ateliers concernés).› Le suivi des actions listées ci-dessus est ainsi assuré dans le cadre de ce Plan dans toutes les instances du Groupe, du Comité du Conseil d'Administration chargé de l'Ethique et de la RSE sous le pilotage de l'Administrateur Référent Environnement et Climat aux Comités opérationnels. Il est également partagé auprès des représentants du Personnel dans le cadre du Comité Social et Économique.	
TOTAL DES GAINS ÉLECTRIQUES SUPPLÉMENTAIRES ATTENDUS D'ICI 2024		Entre 3,5 et 5 GWh par an soit jusqu'à 9 % de la consommation auxiliaire (hors traction) en France